

## 15 juin : Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

**Montréal, 15 juin 2018** – À l’invitation de la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l’intimidation, M<sup>me</sup> Francine Charbonneau, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, souligne aujourd’hui la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* et invite les Québécois à porter le ruban mauve, symbole de cette lutte.

Cette journée est l’occasion de réfléchir aux différentes formes que revêt la maltraitance envers les personnes âgées et à la détresse qu’elle engendre. « Nous devons prendre conscience que cette violence existe bel et bien au sein d’une société comme la nôtre. Si nous fermons les yeux, détournons nos regards, gardons le silence, nous devenons involontairement les complices de ceux qui maltraitent » déplore M. Marc Rochefort, directeur général par intérim du Regroupement, en rappelant que les personnes âgées ont bâti la société dans laquelle nous vivons aujourd’hui.

Selon les informations du ministère de la Famille, la maltraitance toucherait de 4 à 7 % des personnes âgées vivant à domicile au Québec, ce qui représenterait plus de 105 000 personnes âgées maltraitées.

Il y a un an, le Québec se dotait d’un nouveau *Plan d’action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées* dans la foulée de l’adoption deux semaines plus tôt, par l’Assemblée nationale, de la première loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité. « Dans le contexte où cette journée du 15 juin est internationale, l’exemple québécois a une portée qui va au-delà de nos frontières. Il encouragera d’autres gouvernements à s’engager dans cette voie » espère M. Claude Ménard, président du RPCU.

Le plan d’action gouvernemental met de l’avant la bienveillance comme levier d’actions dans la lutte contre la maltraitance. « Cette journée nous permet à chacun d’entre nous de devenir des vecteurs de changement positif en posant des gestes de bienveillance dans nos familles et nos milieux. Et qui sait, ces gestes posés en cette journée du 15 juin pourront être le point de départ des 364 autres journées de l’année » conclut M. Rochefort.

Les personnes âgées qui sont victimes de maltraitance et les personnes qui sont témoins d’un acte de maltraitance (intervenants, voisins, proches, amis, fournisseurs de services, etc.), sont invitées à communiquer avec la ligne Aide Abus Aînés au 1 888 489-2287 ou visiter le site Internet [aideabusaines.ca](http://aideabusaines.ca) pour obtenir de l’aide, du soutien et des informations. La ligne Aide Abus Aînés est un service professionnel offert partout au Québec pour les aînés, la population et les intervenants. Le service d’écoute est accessible 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.

### Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers

et se fait le porte-parole des 650 comités des usagers et de résidents des établissements. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744